



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Convention de don de matériel informatique entre la commune de Pontivy et Les Amis de l'Ecole Laïque de Pontivy**

DEL-2020-110

**Numéro de la délibération :** 2020/110

**Nomenclature ACTES :** Domaines de compétences par thèmes, Enseignement

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 16/11/2020

**Date de convocation du conseil :** 10/11/2020

**Date d'affichage de la convocation :** 10/11/2020

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** M. Paul LE GUERNIC

**Étaient présents :** M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoît, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

**Étaient représentés :** M. LE BRIS Gabriel par M. JESTIN Hervé, Mme LE TUTOUR Maryvonne par M. GUILLOT Georges-Yves

# **Convention de don de matériel informatique entre la commune de Pontivy et Les Amis de l'Ecole Laïque de Pontivy**

## **Rapport de Jean-Pierre LE CLAINCHE**

Les Amis de l'Ecole Laïque de Pontivy offrent depuis de nombreuses années du matériel informatique aux écoles publiques, complétant ainsi utilement l'offre de la ville. La Chambre Régionale des Comptes dans son rapport d'observations définitives de 2018, mentionnait notamment qu'en l'absence de convention « *cette situation était de nature à créer une incertitude juridique et fonctionnelle sur les matériels informatiques des écoles. Les responsabilités en termes de maintenance, d'installations de logiciels et d'assurances ne sont pas arrêtées concernant les postes donnés par les AEL* ».

La présente convention a pour objectif de fixer un cadre précis de nature à offrir un fonctionnement optimisé et sécurisé. Par le don, la commune assure la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du suivi du parc informatique. Elle permettra d'avoir une meilleure visibilité du parc informatique et de son évolution. Afin de parfaire le travail collaboratif entre la commune et Les Amis de l'Ecole Laïque de Pontivy, chaque année une réunion présentant le bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir sera programmée.

### **Nous vous proposons :**

- D'approuver le projet de convention de don de matériel informatique ;
- D'autoriser madame la Maire à signer ladite convention.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 17 novembre 2020**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**